

FICHE DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL**SECTION 1 IDENTIFICATION ET USAGE DU PRODUIT**

Nom/Identification du produit	Usage du produit :	Indice de formule :
Glass & Surface Multi-Purpose Cleaner	Nettoyant pour le verre et autres surfaces	05
Nom du fabricant et du fournisseur aux États-Unis	Nom du fournisseur au Canada	
Spray Nine Corporation	ITW Permatex Canada	
Adresse (Numéro, rue, ville, État et code postal)	Adresse (Numéro, rue, ville, État et code postal)	
251 North Comrie Avenue Johnstown, NY 12095	8450 Lawson Road, Unit 1 Milton, Ontario, Canada L9T 0J8	
Téléphone d'urgence	Téléphone d'urgence	
1-800-477-7299 Chemtel 1-800-255-3924	ChemTel 1-800-255-3924	
Téléphone pour renseignements		
518-762-4591 ou télécopieur 518-762-2566		
Signature du rédacteur (facultatif)	Préparée le :	
Claudia E. Britton	Le 13 janvier 2007	
CATÉGORIE HMIS : SANTÉ- 1 INFLAMMABILITÉ- 0 RÉACTIVITÉ- 0 PROTECT. INDIVIDUELLE -B		
CATÉGORIE NFPA : SANTÉ- 1 INFLAMMABILITÉ- 0 RÉACTIVITÉ- 0		
CATÉGORIE WHMIS : D2B IRRITANT		

SECTION II – COMPOSANTS DANGEREUX (29 CFR 1910.1200)

Composants	No de CAS	Poids %	Limite d'exposition	
			CMA ACGIH	PEL OSHA
Éther monobutyl propylène-glycol	5131-66-8	1-5	Non établie	Non établie

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU PRODUIT**BRÈVE DESCRIPTION EN CAS D'URGENCE**

Liquide bleu translucide à odeur de citron. Peut causer une irritation oculaire. Un usage prolongé ou répété du produit peut causer une irritation cutanée. L'inhalation du produit sous forme de brume peut être dangereuse et causer une irritation. Le produit peut être dangereux s'il est inhalé.

EFFETS POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR LA SANTÉ :

CONTACT AVEC LES YEUX : provoque une irritation oculaire.

CONTACT AVEC LA PEAU : une utilisation prolongée ou répétée peut causer une irritation.

INHALATION : l'inhalation du produit sous forme de brume peut être dangereuse et causer une irritation.

INGESTION : nocif si ingéré.

CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE PAR UNE EXPOSITION : aucune connue. Les personnes qui souffrent d'une affection préexistante ou d'une sensibilité peuvent être davantage susceptibles de subir les effets d'une exposition.

EFFETS CHRONIQUES : aucun connu.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes s'il y a lieu étant donné qu'elles risquent d'aggraver l'état de la victime. Appeler le médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler le médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : sortir la victime au grand air. Si les symptômes persistent, appeler immédiatement le médecin.

INGESTION IMPORTANTE : ne pas provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau à la victime et appeler immédiatement le médecin.

REMARQUE AU MÉDECIN : traiter les symptômes de la victime.

INFLAMMABILITÉ

POINT D'ÉCLAIR : 170°F / 76,6°C MÉTHODE UTILISÉE : vase clos Tabliabue (TCC)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LII : non établie LSI : non établie

TECHNIQUE D'EXTINCTION : utiliser la technique qui convient selon les conditions.

RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : aucun connu. Un produit similaire a été testé conformément aux exigences de la norme D 4206 de l'ASTM et ne favorise pas la combustion.

CONSIGNES EN MATIÈRE DE LUTTE : appareil de protection respiratoire et vêtements protecteurs. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : aucun connu

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE : aucune connue

SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE : aucune connue

SECTION V1 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS

Porter des vêtements de protection appropriés. Si possible, récupérer le produit pour l'éliminer ou l'absorber avec un produit approprié pour le récupérer et l'éliminer. Rincer à fond la zone affectée. S'il s'agit d'un déversement important, endiguer le secteur pour éviter que le problème ne s'étende et communiquer avec l'organisme environnemental approprié.

SECTION VII – MANUTENTION ET STOCKAGE

Éviter de soumettre le produit au gel ou à la chaleur excessive. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Garder le produit hors de la portée des enfants.

SECTION VIII – PROTECTION EN CAS D'EXPOSITION

PROTECTION OCULAIRE : le port de lunettes de sécurité est recommandé.

PROTECTION DE LA PEAU : le port de gants résistant aux produits chimiques est recommandé.

PROTECTION RESPIRATOIRE : aucune exigée dans des conditions normales d'utilisation

MESURES TECHNIQUES : aucune connue

CONSIGNES EN MATIÈRE D'EXPOSITION : n'utiliser que dans un endroit bien aéré

SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : bleu translucide

POINT D'ÉBULLITION : ~212°F / ~100°C

TAUX D'ÉVAPORATION : <1

POINT DE GEL : ~32°F (~0°C)

POINT DE FUSION : sans objet

POIDS MOLÉCULAIRE : sans objet

ODEUR : citron

pH : ~10.2

ÉTAT PHYSIQUE : liquide

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : complète

DENSITÉ RELATIVE : ~0,994 g/ml

DENSITÉ DE VAPEUR : >1

TENSION DE VAPEUR : ~18 mm

VISCOSITÉ : sans objet

% DE VOLATILITÉ : ~94 %

SECTION X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE : stable

INCOMPATIBILITÉ : agents oxydants puissants

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : oxyde de carbone, anhydride carbonique et oxydes d'azote

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : impossible

SECTION XI – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

YEUX : non disponibles

PEAU : non disponibles

INHALATION : non disponibles

INGESTION : non disponibles

SUBCHRONIQUE : non disponibles

CHRONIQUE / CARCINOGENÉITÉ : non disponibles. Ne contient aucun produit cancérigène connu.

TÉRATOGENÉITÉ : non disponibles

PRODUITS MUTAGÈNES : non disponibles

SENSIBILISATION : non disponibles

SECTION XII – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

DONNÉES ÉCOTOXICOLOGIQUES :	non disponibles
DISTRIBUTION :	non disponibles
DONNÉES SUR LES CONSÉQUENCES CHIMIQUES :	non disponibles

SECTION XIII – MESURES D'ÉLIMINATION

Éliminer le produit selon les règlements fédéraux, d'état et locaux.

SECTION XIV – DONNÉES SUR LE TRANSPORT (Données partielles)

APPELLATION DE TRANSPORT DOT :	Non régi (un produit similaire a été testé et ne favorise Pas la combustion.)
APPELLATION TMD AU CANADA :	Non régi
APPELLATION CHIMIQUE POUR LE TRANSPORT :	Sans objet
CLASSE DE RISQUE DOT :	Sans objet
NUMÉRO N.U. :	Sans objet
QUANTITÉS À DÉCLARER (LB) :	Sans objet
ÉTIQUETTE DOT :	Sans objet
AFFICHE DOT :	Sans objet
CLASSIFICATION DE MARCHANDISES EN VRAC :	Sans objet
EMBALLAGE DE MARCHANDISES :	Sans objet
ÉTIQUETTE DU PRODUIT :	Sans objet
PRÉCAUTIONS LORS DE L'EXPÉDITION :	Éviter de soumettre le produit au gel ou à la chaleur excessive.

SECTION XV – RÉGLEMENTATION (Données partielles - Règlement choisi représenté)

STATUT TSCA : tous les composants de ce produit font partie de la liste TSCA ou en sont exemptés.

QUANTITÉS À DÉCLARER CERCLA : aucune

SARA TITLE III :

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES EN VERTU DE LA SECTION 302 : aucune

CATÉGORIES DE MATIÈRES DANGEREUSES EN VERTU DES SECTION S 311/312 : risque de toxicité aiguë

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES EN VERTU DE LA SECTION 313 : aucun

STATUT RCRA : sans objet

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : ce produit n'est pas régi par les exigences en matière de déclaration en vertu de la California Proposition 65.

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS**CONDITIONS LÉGALES**

Renonciation : les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur des données que nous jugeons fiables au moment de sa préparation. L'exactitude et l'intégralité de ces renseignements ne peuvent toutefois pas être garantis. Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces renseignements et nos produits sont utilisés ni les conditions dans lesquelles ceux des autres fabricants peuvent être utilisés en combinaison avec nos produits. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes ou les dommages qui font suite à un usage ou à une manutention inappropriés ou anormaux de nos produits, une incompatibilité entre les produits, au défaut de respecter les consignes et les avertissements sur l'étiquette du produit et sur la Fiche ou du défaut de respecter les pratiques recommandées.